



ADHESION AU CLUB JEUNES

2024-2025

Formalités

Licence poussin : 90 € (de 8 à 10 ans)

Licence jeune : 100 € (de 11 à 18 ans)

Licence découverte : 72 € (**de mars à fin août**) uniquement pour un archer n'ayant jamais été licencié à la F.F.T.A

Ecole de tir : 200 € par an. L'intégralité de la somme sera demandée en début d'année. Des facilités de paiement sont possibles.

Tarif dégressif par enfant : 200€ le 1er – 150€ le 2ème – 100€ à partir du 3ème.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements à remplir et signer
- Questionnaire de santé à répondre
- Certificat médical si questionnaire de santé défavorable

Ecole de tir

Entraînements :

Le mercredi de 15h00 à 17h00

Le samedi 15h à 17h (sous conditions)

Un arc sera attribué durant la période de formation.

Le club fournit le petit matériel pour une valeur de 100€

- Carquois, bracelet, palette,
- 8 flèches.
- 1 Tshirt
- 1 casquette

Une tenue et des chaussures de sport sont exigées.

Compétitions

Le jeune archer participera durant l'année à des rencontres Tournoi **Régional Jeune** regroupant tous les jeunes de l'île. Ces compétitions spécifiques se déroulent le dimanche matin de 8h à 12h.

Plus amples renseignements au : Tél : 06 92 66 91 82

Mail : crasp974@gmail.com Site : www.archers-saint-pierre.com

